Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260407-2026024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ

Réf : 2026.024

Le 7 avril 2026 à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Véronique GOURIER, Christian COHU, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Grégory LANGELLOTTI, Abdel NJIKAM.

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

Objet : Référents et délégués de la commune dans les organismes extérieurs

Afin d'assurer la représentation de la commune dans les différentes instances dont elle est membre et auprès des partenaires, il convient de nommer un certain nombre de délégués et/ou référents.

Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) :

- 2 titulaires : Ronan CORBIHAN, Bernard LAZ.
- 2 suppléants : Eric SALAÜN, Christophe ABERT.

Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

- 1 élu: Marie LE THOËR,
- 1 agent : secrétaire général/e

IDES :

- 1 titulaire : Marie LE THOËR,
- 1 suppléante : Véronique GOURIER.

Référent Sécurité Routière :

- 1 désignation : Christian COHU.

Correspondant défense :

- 1 désignation : Eric SALAÜN.

Référent SITC :

- 2 titulaires : Eric SALAÜN, Ronan CORBIHAN.
- 1 suppléant : Bernard LAZ.

Cette liste sera actualisée au fur et à mesure des sollicitations.

Le conseil municipal approuve à :

POUR : 14,

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Abdel NJIKAM),

la désignation des élus susmentionnés dans les organismes extérieurs cités.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLÉ 29 (Finistère)